

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 18 novembre 2021

L'AMRF ET L'AITF REJOignent LE NOUVEL OUTIL D'ANIMATION TERRITORIALE PROPOSÉ PAR LE CEREMA : LES CONFÉRENCES TECHNIQUES TERRITORIALES

C'est à l'occasion du Salon des maires et des collectivités territoriales 2021 que le Cerema, l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France) et l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France) ont signé la charte de l'animation technique territoriale. Cette charte traduit l'investissement des associations représentatives de collectivités, au sein des instances de pilotage du nouvel outil de l'animation technique territoriale proposé par le Cerema : les Conférences techniques territoriales. L'efficacité du travail effectué par le Cerema sur les territoires et aux côtés des collectivités passe en effet par un dialogue et une coopération constants avec les élus et les techniciens territoriaux. C'est dans cet esprit que le Cerema renouvelle son modèle d'animation territoriale.

L'animation technique territoriale au cœur des missions du Cerema

Basée sur la diffusion de la connaissance et exercée au bénéfice des collectivités et de leurs agents, l'animation technique territoriale repose sur des organes territorialisés dont la gouvernance s'exerce en associant les techniciens des collectivités. Les Conférences techniques territoriales, historiquement centrées sur des questions de mobilité et d'infrastructures, permettent de mettre en place un partenariat riche avec les représentants des différents départements.

Les Conférences techniques territoriales s'organisent et évoluent :

- elles se planifient désormais à l'échelle de chaque région administrative,
- elles vont proposer des événements (journées techniques, webinaires...) portant sur l'ensemble des domaines de compétence du Cerema (risques naturels, biodiversité, foncier, mobilité, gestion du littoral, etc.),
- leurs bureaux associent des techniciens issus de tous les types de collectivités et de leurs associations représentatives,
- un comité national de suivi va être installé, dans lequel siègeront les représentants des associations de techniciens mais aussi d'élus.

Deux signatures importantes pendant le Salon des maires et des collectivités 2021



Le Cerema, représenté par Pascal Berteaud son directeur général, et Marie-Claude Jarrot, Présidente du conseil d'administration du Cerema et l'AITF, représentée par sa Présidente, Emmanuelle Lointier, ont signé, le 16 novembre 2021, la charte de l'animation territoriale. L'Association des Ingénieurs Territoriaux de France a pour vocation de représenter, dynamiser et promouvoir la profession ainsi que l'expertise technique nécessaire des collectivités territoriales. Elle assure une assistance technique à ces mêmes collectivités.

Le 17 novembre, le Cerema et l'AMRF, en présence de Pascal Berteaud, directeur général du Cerema, Marie-Claude Jarrot, Présidente du conseil d'administration du Cerema et Sébastien Gouttebel, Vice-Président de l'AMRF, ont signé cette même charte de l'animation territoriale. L'Association des Maires Ruraux de France réunit près de 10 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire dont l'objectif est de défendre les enjeux de la ruralité.



Une charte de l'animation territoriale pour réunir l'ensemble des associations de collectivités et fonctionnaires territoriaux

La charte de l'animation technique territoriale consacre l'attachement des signataires à l'activité d'animation technique territoriale du Cerema, leur adhésion à l'évolution de ses modalités et leur implication dans ses organes de gouvernance. Les partenaires initiaux, Assemblée des Départements de France (ADF) et Association des Directeurs Techniques des métropoles, des départements et des régions (AD Tech) en ont été les premiers signataires.



Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique.

Il est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets et les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique.

CONTACT PRESSE

Cerema
Elisa CONREUX

Chargée de communication institutionnelle
elisa.conreux@cerema.fr - 06 98 99 97 59